

JE SUIS VICTIME

Comment agir face aux violences sexuelles ?

JE SUIS TEMOIN

JE SUIS VICTIME

Si vous êtes en situation de souffrances physiques, psychologiques ou victime de violences sexuelles

IL FAUT EN PARLER

- à une personne en qui vous avez confiance (parent, famille, ami(e) éducateur sportif),
- à un professionnel (médecin, assistante sociale, avocat...)

EN APPELANT un numéro gratuit d'écoute et d'aide :

3919



SIGNEZ les faits à la police et à la gendarmerie.

Des dispositifs d'aide aux victimes avec des professionnels de santé sont à votre disposition et à votre écoute.

EN CAS D'URGENCE, appelez le 17, le 112 ou le 114 (sms et appel)

JE SUIS TEMOIN

IL FAUT LE SIGNALER

- auprès de la police ou de la gendarmerie
- au service social de votre mairie
- à la cellule dédiée au Ministère des Sports
SIGNAL-SPORTS@sports.gouv.fr

EN CAS DE DANGER GRAVE ET IMMEDIAT, IL FAUT INTERVENIR :

Appelez immédiatement le 17, le 112 ou le 114

COMMENT AGIR

FACE AUX VIOLENCES SEXUELLES

- Parler et signaler, ce n'est pas trahir, juger, dénoncer, mais c'est mettre à l'abri soi-même et les autres et faire cesser une situation de détresse, de souffrance ou de malveillance. Notre priorité : le bien-être de tous, la confiance, le plaisir par le sport et le fair-play

LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME VOUS ACCOMPAGNE ET VOUS ECOUTE

Dans tous les cas mettant en cause un acteur du sport motocycliste (éducateur, officiel, sportif, professionnels de soins ...)

VOUS POUVEZ CONTACTER :

LA FFM  violences@ffmoto.com

La cellule dédiée du ministère chargé des Sports

- signal-sports@sports.gouv.fr

COLOSSE
AUX PIEDS D'ARGILE 

L'association Colosse aux pieds d'argile

- colosseauxpiedsdargile@gmail.com

- 07 50 85 47 10

Une cellule FFM spécialement dédiée est mise en place et toute information transmise sera traitée de manière totalement confidentielle.